



Message urgent

Se signaler c'est ne pas rester isolé

Canicule = DANGER

Les services de la Préfecture du Nord mettent en place le plan canicule pour les personnes les plus fragiles.

La canicule se caractérise par une intense chaleur estivale diurne et nocturne.

Les personnes âgées ou handicapées peuvent ainsi être particulièrement touchées par les fortes chaleurs.

Ainsi, le C.C.A.S met en place un registre permettant de recenser les personnes les plus vulnérables.

Ce registre permettra de vous contacter pendant ces périodes de fortes chaleurs et s'assurer de votre bien-être.

Si vous êtes seul (e) ou isolé (e), veuillez vous faire connaître auprès du CCAS en retournant le talon d'inscription ci-dessous.

✂-----A retourner au C.C.A.S-----

Nom-Prénom.....

Adresse.....

Téléphone.....

Souhaite être inscrit (e) au registre permettant de recenser les personnes les plus vulnérables.